



9e rallye national VHC "Roger FOURNIER" - 23 & 24 février 2024

A retourner accompagné obligatoirement des droits d'engagements d'un montant de 480€ (ordre Rallye de la Côte Fleurie) avant le lundi 12 février minuit (cachet de la poste faisant foi) à Stéphane DULONG - 12 Rue de Tadoussac - 14600 HONFLEUR

<i>Réservé à l'organisation - Ne rien y inscrire !</i>									
N° de course	N° d'ordre	Date de réception	Groupe	Classe	Règlement	Vérifications			
						Administratives	Techniques		
	Pilote		Copilote		Voiture				
Nom / Prénom :					Groupe	Classe			
Adresse :					Marque				
Code postal :					Modèle				
Ville :									
Date de naissance :									
Lieu de naissance :									
N° de permis :									
Délivré le :					Année	Cylindrée			
Préfecture :									
Nationalité :									
N° de téléphone :					N° passeport	N° homologation			
E-mail :									
Code ASA :									
N° de licence :					N° immatriculation camping-car				
Ecurie :									
N° de téléphone pendant le rallye :									
<i>Nous concurrents, reconnaissons avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur de la FFSA et connaître le règlement particulier de l'épreuve. Nous certifions être en possession de notre permis de conduire le jour de l'épreuve et être titulaire d'une licence en cours de validité. De part nos signatures, nous déclarons que les informations portées sur cette demande d'engagement sont sincères et véritables. Nous déclarons également que le véhicule est conforme au règlement technique FFSA en vigueur.</i>					Shakedown				
					Jeudi 22 février - Montant 100€ - Inscription avant le 12 février -				
Signature Pilote			Signature Copilote			Oui		Non	
						Fait à			
						Le			